

Question orale, séance du Parlement du 2 octobre 2019

## **Explosion des demandes de permis d'antennes 5G**

Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Ministres, chers collègues,

Depuis l'annonce surprenante du ministre David Eray de lever le gel des dossiers relatifs à la construction d'antennes 5G à la fin juin, les demandes de permis de construire pour la construction de nouvelles antennes de téléphonie avec la technologie 5G fleurissent dans les éditions du Journal Officiel. Pas moins de sept dépôts de permis pour de nouvelles installations de téléphonie mobile, donc de 5G, et trois dépôts pour des changements ou modifications d'antennes existantes, donc très certainement l'adaptation de la technologie 5G sur des installations existantes, depuis le mois d'août !

Les habitants de Beurnevésin, Montsevelier, Alle, Fontenais, Boécourt, La Baroche, Courtedoux, Le Noirmont ou encore Courchapoix doivent maintenant faire face à l'arrivée de la 5G sur le territoire de leurs communes respectives. Et pour certaines, c'est déjà trop tard car le délai pour les oppositions est déjà dépassé, la communication au sujet de l'implantation de cette technologie potentiellement néfaste pour la nature, les animaux et les humains ayant été très discrète.

En sachant que suite au courrier, pour le moins succinct et orienté, de l'office fédéral de l'environnement, les cantons de Genève ou encore de Vaud n'ont pas levé le gel des installations de 5G au contraire de notre canton, le sentiment général de la population et plus spécifiquement des habitants des villages directement concernés est que les opérateurs font le forcing pour installer un maximum d'installations 5G avant les conclusions du rapport demandé par la Confédération qui pourrait aboutir à un moratoire sur la 5G si les analyses démontrent une dangerosité de cette technologie aux effets encore peu connus.

On s'étonne que le Ministre en charge du dossier ait fait preuve d'autant d'empressement à lever le gel des installations de la 5G alors que le principe élémentaire de précautions prévalait dans cet épineux dossier.

D'où ma question, simple mais fondamentale : Monsieur le Ministre, n'êtes-vous pas d'avis que le bien-être et la santé de nos concitoyens doivent passer avant tout autres intérêts, notamment les intérêts économiques des opérateurs ?

Je remercie le Ministre pour sa réponse.

Fabrice Macquat, député-suppléant du groupe socialiste